

**LA DIFFUSION DES PETITS BRONZES  
À LÉGENDE *KPIEEOC*  
À LA LUMIÈRE D'UN EXEMPLAIRE DU TYPE TROUVÉ  
SUR LA COLLINE DU CHÂTEAU À NICE (06)**

Claude SALICIS\*

**LE PETIT BRONZE DE NICE (06)**

**CONTEXTE DE LA DÉCOUVERTE**

La colline du Château de Nice est une éminence rocheuse de calcaire située en bordure du littoral méditerranéen et culminant à 93 m d'altitude. Si le château lui-même fut détruit au tout début du XVIIIe s. sur ordre de Louis XIV, les vestiges de l'occupation humaine du site remonteraient au Néolithique (Guilloteau, Mercurin, 2015).

Les premières fouilles ont été menées au cours de la première moitié du XIXe s. Dans la deuxième moitié du siècle, d'importantes fouilles de la cathédrale Sainte-Marie ont été dirigées par P. Gény. Sa publication, très utile aujourd'hui au niveau archéologique, fait état de 68 monnaies (Gény, 1875). Les recherches scientifiques débutent en 1949 par l'archiviste A. Royer, relayé par G. Quérard et L. Barbera. Fin des années 1950 et début des années 1960, F. Benoit et D. Mouchot réalisent de nombreux sondages (Bouiron et *alii*, 2007). Au total, cette première phase d'investigations a permis la mise au jour de 93 monnaies connues (Salicis, 2012).

Ce n'est que depuis 2006, quarante ans plus tard, qu'un Projet Collectif de Recherche rassemblant de nombreux chercheurs est lancé par le Service Archéologie de la Ville de Nice<sup>1</sup>. Son objectif est triple : poursuite des fouilles de la cathédrale, fouille des vestiges du château, fouille d'un espace funéraire au sud de la cathédrale.

Le petit bronze étudié ici (monnaie n° 10.13/Z1.S2/1092) (fig. 1) provient de la campagne de fouilles de 2013 (Salicis, 2013).

---

\* Archéologue-numismate ; Chercheur associé au Musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco (Unité de Recherche Protohistoire-Mongolie) ; Président de l'IPAAM.

Je remercie très sincèrement Madame Joëlle Bouvry, Conservateur du Patrimoine, Chargée du Cabinet des Monnaies et Médailles de Marseille, pour sa précieuse aide documentaire.

<sup>1</sup> Devenu, courant 2015, le Service de l'Archéologie de Nice Côte d'Azur et dirigé, jusqu'à fin 2015, par Marc Bouiron.

## DESCRIPTION

Flan quadrangulaire en bronze avec deux lignes parallèles de découpe.

Métrologie : poids : 1,6 g ; diamètre : 14 mm ; épaisseur : 2,5 mm ; orientation des coins : 6 h.

État : TB+.

Imitation des petits bronzes de Marseille :

Av/ Tête à droite, nez proéminent et fin, cheveux enroulés sur la nuque (chignon) ; contour dégradé ou détérioré : traces de grènetis et listel.

Rv/ Taureau sexué, aux yeux globuleux, chargeant à droite ; dessus : KPIΞΞOC ; listel ; pas d'exergue visible.

Observations : la légende est bien lisible, le K (kappa) figure l'initiale du mot (ou du nom, voir *infra*), le P (rhô) est bien fermé et ne peut être confondu avec un Y (upsilon), le I (iota) est de la même hauteur que le P, le deuxième X (xi) est plus petit que le premier et réduit à deux courtes lignes horizontales parallèles, le O (omicron) est également de plus petite dimension, le C (sigma lunaire) est basculé en avant, au-dessus des cornes du taureau.



fig. 1 : Le petit bronze « KRIXXOS » trouvé à Nice (Alpes-Maritimes) (Échelle 2 : 1)

## DATATION DE LA COUCHE STRATIGRAPHIQUE DE LA DÉCOUVERTE

Le mobilier mis au jour dans l'US 1092 (site 10, zone 1, secteur 2) appartient de façon majoritaire à l'Antiquité tardive et au haut Moyen Âge (Ve s./VIIe s. de n. è.), périodes beaucoup plus récentes que celle généralement reconnue pour ces petits bronzes (voir *infra*). Les sols de la zone de découverte, située au sud et à l'extérieur de la cathédrale, ont subi de très nombreux bouleversements causés par la construction, dès le Ve s. de n. è., les reconstructions et les extensions successives de l'édifice religieux. Cet espace comprend également une nécropole dont les fréquents remaniements ne favorisent pas la conservation des couches en place<sup>2</sup>.

Ce contexte ne permet donc pas de proposer une fourchette chronologique de circulation du petit bronze « KRIXXOS » de Nice.

## LES PETITS BRONZES « KRIXXOS »

La reconstitution de leur épopée a mis en lumière des inventaires incomplets ou erronés, des « emprunts » non avoués ou involontairement non restitués à leurs auteurs et, inversement, des indications antérieures importantes non prises en compte.

Un retour aux sources est un préalable indispensable.

## HISTORIOGRAPHIE

Ce petit bronze fait parler de lui à partir de 1863. Dans l'une de ses Lettres à M. A. de Longpérier sur la numismatique gauloise, F. de Saulcy attribue, « sauf meilleur avis » cette monnaie à la localité Le Crest (Saulcy, 1863), située dans la Drôme, à partir d'une lecture relativement surprenante de la légende du revers.

<sup>2</sup> Informations communiquées par Alain Grandjeux, archéologue-céramologue au Service de l'Archéologie de Nice Côte d'Azur, membre-administrateur de l'IPAAM, que je remercie très amicalement.

En effet, sur le dessin de la monnaie reproduite (pl. VI, n° 4), malgré le couple de deux petits traits parallèles superposés placés après les trois premières lettres et représentant manifestement des xi et non des sigma, l'auteur lit la légende « KPIΣΣ... ». Les points de suspension sont importants, mais nul ne dit s'ils sont là pour annoncer l'extrapolation proposée « KPIΣΣOTΩN » et/ou si d'autres lettres avaient été remarquées sur les « deux beaux exemplaires » possédés par M. Ricard qu'il avait eu l'avantage d'observer. Il convient de noter, toujours au niveau du dessin de la monnaie, que la tête à droite de l'avers est entourée d'un grènetis, et l'iconographie du revers, dont le taureau aux yeux globuleux, d'un listel ; le flan, quant à lui, présente deux lignes parallèles de découpe. F. de Saulcy précise que son exemplaire provient de Barry, près de Bollène (Vaucluse), et ceux de M. Ricard, de Murviel, près de Saint-Georges (Hérault)<sup>3</sup>.

Trois ans plus tard, en 1866, A. Carpentin, à partir d'une monnaie du type trouvée « en plein cœur du vieux Marseille », veut corriger ces premières données et conteste les deux propositions de F. de Saulcy : la lecture de la légende et l'attribution qui en découle. L'auteur affirme, avec une « scrupuleuse exactitude » : « Ce ne sont pas des ΣΣ, mais bien des ΖΖ qui se trouvent sur cette monnaie. [...] C'est donc bien KPIZZ qu'il faut lire et non KPIΣΣ » (Carpentin, 1866). Au terme de six pages de texte dont huit notes de bas de page, n'hésitant pas à utiliser, voire à détourner, philologie, inscription romaine et renommée de ses « eaux minérales », il propose la station thermale de « Gréoulx », dans les Basses-Alpes (actuelles Alpes-de Haute-Provence), département « limitrophe de celui des Bouches-du Rhône ». En ce qui concerne le dessin de ce nouvel exemplaire (pl. XIII, n° 1) : le flan ne présente pas les deux lignes parallèles de découpe (d'autres exemplaires sont dans ce cas, voir *infra*) ; le profil de l'avers n'est pas réaliste, notamment au niveau de la chevelure, désordonnée et montrant une grande mèche sur l'oreille ; le taureau du revers, « conforme au type marseillais », ressemble trop à ceux des premières émissions et n'a pas les caractéristiques des taureaux figurant sur les petits bronzes « KRİXXOS » (corps trapu, tête démesurée, yeux globuleux, cornes proéminentes notamment), caractéristiques présentes également sur certains petits bronzes à légende « ΜΑΣΣΑ » situés chronologiquement dans la deuxième moitié du IIe s. av. n. è. (Dicomon, 2011, p. 130, n° PBM-47-29) ; le dessin de la légende est visiblement des plus maladroits à l'exception, peut-être, des dimensions des deux « Ζ », différentes comme celles de la plupart des double Ξ (voir *infra*).

Encore trois années et, en 1869, F. de Saulcy, précurseur en la matière, revient en force avec, semble-t-il, tous les éléments pour toucher au but. D'emblée, il parle « de la pièce à la légende KPIΣΣO » (Saulcy, 1869), ajoutant l'omicron absent de sa précédente lecture. Il récuse Gréoulx, corrige sa précédente attribution (Le Crest) et propose Céreste, petite ville voisine de la Ciotat, toujours dans l'optique probable de se rapprocher de Marseille, possible centre émetteur, ici ou en périphérie. Mais peu importe, après avoir « revu avec soin [son] exemplaire », un élément capital est avancé avec « la lettre double ΞΞ ainsi formée ». Drame, bien qu'ayant correctement lu cette « lettre double », il avance qu'il s'agit « bien plutôt d'un double *sigma* que d'un double *zêta* [...] »... Ni l'un, ni l'autre, ou comment « passer à côté », pour la deuxième fois, et rester, pour longtemps, sur la légende KPIΣΣO, les deux xi n'ayant pas été « admis » en ce milieu du XIXe s. Cela dit, sa note propose le dessin d'une nouvelle monnaie dont le flan présente deux lignes parallèles de découpe, et dont l'avers, très intéressant, montre « derrière l'effigie [...] des signes dont [il] ne devine pas la valeur » : comme le remarquera, en 1992, C. Laroza (voir *infra*), mais sans évoquer l'observation de F. de Saulcy, le dessin du droit ressemble, en effet, fort étrangement à celui des drachmes légères avec carquois et flèches à l'arrière de la tête, et lettre ou monogramme devant le menton, monnaies situées chronologiquement après -82 (Gentric, 1981, p. 18) ou entre -90 et -50 (Dicomon, 2011, p. 81-93).

En 1873, dans le second tome de ses remarquables ouvrages, E. Hucher tend à nouveau la perche et annonce, à qui veut l'entendre, dans un chapitre intitulé Catalogue critique des légendes des monnaies gauloises : « KRİΣΣO [*sic* avec un R], [...]. Les deux Σ ne sont pas certains, ce sont peut-être des Ξ » (Hucher, 1873, p. 150). La planète numismatique reste sourde...

En 1875, le Dictionnaire archéologique de la Gaule cite le petit bronze de Bollène (Vaucluse) « à légende KPIZZ en parlant de « la monnaie de bronze de la collection de Saulcy » (DAG, 1875, p. 174), légende aux deux « Ζ » qui n'a cependant jamais été admise par F. de Saulcy (voir *supra*).

Avec J. Laugier, en 1887, malgré un laps de temps assez conséquent offrant la possibilité d'une

---

3 Monnaies non illustrées.

nouvelle réflexion sur la question, la pensée régresse. Commentant la monnaie trouvée à Marseille et étudiée en 1866, le conservateur maintient la légende KPIZZ et l'attribution à Grizelum (Gréoulx) sous couvert, pour la légende, « des raisons tout à fait satisfaisantes sur les changements de lettres qui ont latinisé le nom grec », et, pour l'attribution, « parce que l'opinion de M. Carpentin [...] paraît la plus concluante [...] », le tout en souhaitant qu'une nouvelle découverte « puisse lui faire donner une attribution indubitable » (Laugier, 1887). On ne peut être plus creux... Le dessin de la planche XVI, n° 19, (Grizellum [*sic*]), est plus réaliste et montre de façon non équivoque les deux « Z » lus et un flan sans lignes parallèles de découpe.

En 1889, le Catalogue de Muret et Chabouillet fait état de deux petits bronzes « KPIΣΣO » :

- 2223. Tête d'Apollon à droite. R[evers]. KPIΣΣO. Taureau cornupète à droite. (1,85 g),
- 2224. Id., avec KP... (Trouvé à Barry, près Bollène [Vaucluse].) (2,60 g). Saulcy, *Revue numism. franç.*, 1863, p. 158 (Muret, Chabouillet, 1889, p. 43).

Dans la foulée, sort, en 1892, l'Atlas de Monnaies gauloises d'H. de La Tour. Seul l'exemplaire 2223 de la BnF est représenté. On distingue très bien les deux lignes parallèles de découpe du flan, un grènetis à l'avvers et un listel au revers. La légende dessinée, KPIΣΣO, est nette.

Sous la plume d'É. Bonnet, en 1896, la description des monnaies du médaillier de Montpellier propose la monnaie suivante<sup>4</sup> : « n° 165 [...] Griselum (?) [...] KPIΣΣO [...] Trouvé à Murviel [...] », avec le commentaire suivant : « Cette rare monnaie, attribuée par M. Carpentin à Gréoulx [...], est donnée par M. de Saulcy à Ceyreste [...] » (Bonnet, 1896). Tout s'embrouille, et il convient de rappeler que, si la monnaie du médaillier de Montpellier n'est assurément pas la même, la légende de la monnaie trouvée à Marseille et attribuée à Griselum (Gréoulx) (Carpentin, 1866 ; Laugier, 1887) était bien KPIZZ et non KPIΣΣ(O). Compte tenu des éléments figurant dans l'article de F. de Saulcy (1863) et de ceux mentionnés en page I de l'introduction du catalogue du Médaillier de Montpellier, cette monnaie sera considérée comme faisant partie des deux signalées par F. de Saulcy et ayant appartenu à M. Ricard qui figure parmi les donateurs Montpelliérains.

La fin du siècle voit une ultime tentative. En 1899, paraît le compte-rendu du LXIVe Congrès archéologique de France où V. Luneau signale la découverte d'une monnaie « de Gréoux [...], avec, au revers, la légende KPIΣΣO », au Camp de César de Laudun (Gard). La monnaie est nouvelle mais la même discordance apparaît entre une attribution géographique non contestée, Gréoux, et une légende proposée, KPIΣΣO, différente de celle attribuée à la station thermale, KPIZZ(O). Le dessin de cette monnaie (pl. unique, n° 5) montre un flan avec deux lignes parallèles de découpe, la légende KPIΣΣO, un avers sans grènetis ni listel et un revers avec grènetis. L'auteur ajoute en note 1 : « J'ai trouvé la même pièce à Barri (Vaucluse) », sans autres indications<sup>5</sup>.

Ce petit bronze est à nouveau mis en scène au tout début du XXe s. par le grand numismate A. Blanchet qui, dans son *Traité* paru en 1905, semble avoir à sa portée, lui aussi (voir *supra* : 1869), une grande partie de la solution concernant la lecture de la légende. Il déclare catégoriquement et sans appel, dans sa *Liste des légendes des monnaies* : « KPIΣΣO [...]. Nous rejetons la lecture KPIΞΞO » (Blanchet, 1905, p. 126) ; cette affirmation, véritable postulat, sèmerait aujourd'hui l'effroi au sein de la communauté numismatique. Néanmoins, ses observations sur ce petit bronze offrent une nouvelle piste de travail en ce sens que cette légende ne devrait plus concerner un lieu géographique, une ville, mais un nom de personne, un magistrat : « On connaît bien des monnaies analogues, qui portent la légende KPIΣΣO, terminée par un O [*sic*], et ces pièces ont été attribuées à une ville ; mais cette interprétation est elle-même sujette à caution » (Blanchet, 1905, p. 76) ; « [...] il est inutile, je crois, de prêter une longue attention au bronze qui porte la légende KRIΣΣO [*sic* avec un R, voir *supra* : 1873] au-dessus du taureau cornupète (3). C'est sans doute un nom de magistrat [...] » (Blanchet, 1905, p. 240). Cette dernière déclaration est un nouvel axiome qui s'avèrera, lui, plus heureux... par le plus pur des hasards faite du moindre début d'explication donnée par l'auteur. Par ailleurs, la note (3) (voir *supra*) propose un récapitulatif sans décomptes des provenances : Barry (Vaucluse), Murviel (Hérault), Laudun (Gard) ; y manque bien évidemment la monnaie trouvée à Marseille pour cause vraisemblable de légende incompatible (ZZ).

4 Monnaie non illustrée.

5 Monnaie non illustrée.

Le temps ne faisant rien à l'affaire, tout au moins en ce début de siècle, A. Blanchet et A. Dieudonné confirment, en 1912, dans la Liste des principales légendes des monnaies gauloises de leur Manuel, notamment dans le « Tome premier » pris en charge par le premier des auteurs, la légende erronée : « 218. ΚΡΙΣΣΟ (imitation du type au taureau de Massalia, br.) » (Blanchet, Dieudonné, 1912, p. 84).

Dans une longue et très complète étude du site de la colline Saint-Jacques de Cavaillon, P. de Brun et A. Dumoulin signalent, en 1937, un nouveau petit bronze : « f) 1 p. b. de Grizellum (?), imitation de la monnaie marseillaise au taureau. Légende ΚΡΙΣΣΟ [*sic* avec trois Σ] (pl. 7, fig. 9) » (Brun, Dumoulin, 1937, p. 484-485). Comme le signalera plus tard L. Chabot, en 1982 (voir *infra*), le dessin de la monnaie est assez confus au niveau de la légende mais n'empêche pas de constater la présence de seulement deux Σ et de l'omicron. Le flan de la monnaie ne présente pas les deux lignes parallèles de découpe.

C'est en 1955 que H. Rolland revient sur un ensemble d'attributions « fantaisistes » parmi lesquelles figurent celles du petit bronze « KRIXXOS » (Rolland, 1955, p. 408-409). Les quelques lignes qui lui sont consacrées n'amènent malheureusement que confusions et contre-vérités au lieu des éclaircissements annoncés. Normal, puisque l'exercice se concentre uniquement sur les attributions, sans aucune critique des légendes, alors que, bien évidemment, les premières découlent des secondes ; l'étude des légendes était capitale, surtout au regard de quelques-unes de ses certitudes : « ce nom [...] n'a peut-être d'autre souci que de simuler celui de ΜΑΣΣΑ(λία) », et, plus loin : « Ne doit-on pas simplement penser qu'il s'agit encore d'une imitation où l'on a cherché à provoquer une confusion entre ΚΡΙΖΖ et ΜΑΣΣΑ ; cette intention apparaît de toute façon certaine [...] » ; ce qui lui permet de « voir un nom de peuple ou de localité plutôt que celui d'un magistrat ». Mais ce n'est pas tout. La plus grande improvisation règne au niveau des légendes retranscrites : si « ΚΡΙΣΣ » a bien été signalée, « ΚΡΙΞΞ », « KRL » n'ont jamais été proposées auparavant ; en aucun cas « Muret et La Tour » ne signalent « les deux lectures ΚΡΙΣΣΟ et ΚΡΙΖΖ », mais « ΚΡΙΣΣΟ » et « ΚΡ... » ; la distinction entre les « deux » légendes ΚΡΙΞΞ des exemplaires nouvellement connus de la collection P. Colomb au motif que les barres intermédiaires des xi seraient plus ou moins marquées est des plus surprenantes. Enfin, sa remarque sur les « variétés de coins » qui seraient la marque de frappes « prolongée[s] » et « officielle[s] », et donc d'un pouvoir absolu, faite à partir de légendes qui n'auraient subi que des « modifications [...] minimales », n'a pas de fondement eu égard au petit nombre de monnaies observées à une époque où toutes les lectures étaient incertaines ou fausses. En outre, des mutations de la légende sont actuellement connues (voir *infra*) ; mais il serait injuste, ici, de lui reprocher de méconnaître ce que tout le monde ignorait à cette époque. Au niveau des provenances, il cite, sans décomptes, Marseille, Barry (Vaucluse), Murviel (Hérault), Laudun (Gard), Les Baux (Bouches-du-Rhône ; sans doute les deux monnaies de la collection P. Colomb). Son dernier paragraphe annonce, pour la première fois, pour ces deux dernières monnaies<sup>6</sup>, la possibilité de lettres (une au cas particulier) à l'exergue des revers, ainsi que l'existence probable d'un « monogramme derrière la tête, ce qui rejoindrait l'observation faite par de Saulcy » dans son second article : F. de Saulcy ne parle pas de monogramme et reste prudent en évoquant « des signes dont [il] ne devine pas la valeur » (voir *supra*) ; ces « signes » ne correspondent pas à un monogramme qui, lorsqu'il existe, est situé devant le menton, mais à un carquois avec flèches.

En 1981, G. Gentric, dans son étude de La circulation monétaire dans la basse vallée du Rhône d'après les monnaies de Bollène (Vaucluse), présente trois petits bronzes certains et un quatrième « probable » à légende « ΚΡΙΣΣΟ »<sup>7</sup> ; ces légendes sont amputées ou illisibles : « n° 336 : KR... [lire KP...] ; n° 337 : [?] ; n° 338 : .R [lire P] ; n° 339 : traces de légende [?] ». L'auteur annonce que « Les flans sont toujours de forme quadrangulaire » et donne « raison » à H. Rolland quant à l'attribution de ce petit bronze à une localité et non à un magistrat : « il serait tout à fait illogique d'y voir autre chose qu'un nom de lieu comme sur les petits bronzes de *Massalia* » (Gentric, 1981, p. 28 et pl. IX, p. 89), suivant, en ce sens, son prédécesseur dans la logique de l'imitation des bronzes de Marseille jusque dans l'emplacement de l'ethnique supposée. Les provenances, toujours sans décomptes, sont rappelées : Barry, Murviel, Laudun, Marseille, Les Baux.

Dès l'année 1982, c'est L. Chabot qui, à l'occasion de la découverte d'un de ces petits bronzes, à une seule ligne de découpe, sur l'oppidum de La Cloche (Bouches-du-Rhône), permet une avancée sur le sujet (Chabot, 1982). Avancée car l'examen des moulages des exemplaires de la BN a bien confirmé un xi en

6 Monnaies non illustrées.

7 G. Gentric n'a utilisé aucune lettre grecque dans son ouvrage ; il faut lire ΚΡΙΣΣΟ.

quatrième lettre, mais avancée partielle toutefois dans la mesure où une photo d'une monnaie trouvée à Lattes (Richard, 1978, p. 57, fig. 2, n° 26)<sup>8</sup> montrerait ce xi en quatrième position suivi d'un sigma, d'un omicron et d'un sigma lunaire « non encore signalé jusqu'ici », donnant la légende KPIΞOC. Dès lors, la signification du nom comme celle d'un chef de tribu est claire : « En définitive c'est Blanchet qui avait raison [...] car il ne s'agit pas du nom d'une cité ou d'un peuple, mais bel et bien de celui d'un magistrat [...] KRIXXOS, KRIXEOS, [...] KRIXSOS [...] ». Au niveau fabrication, L. Chabot annonce que « le flan est indifféremment carré ou circulaire », que les types de l'avvers et du revers sont entourés, de façons également diverses, d'un grènetis ou d'un listel. Le premier inventaire géographique et quantitatif est donné : Barry/Bollène (5 [1 F. de Saulcy 1863, 4 G. Gentric 1981]), Cavaillon (1 [P. de Brun, A. Dumoulin, 1937]), Marseille (1 [A. Carpentin, 1866]), La Cloche (1 [L. Chabot, 1982]), Murviel (2 [M. Ricard/F. de Saulcy, 1863]), Laudun (1 [Luneau, 1899]), Lattes (1 [J.-C. Richard, 1978]), Les Baux (1 [1 décompté alors que H. Rolland en signale 2 en 1955]). À propos de l'inventaire de ces petits bronzes, il convient de noter, à l'occasion de ce premier décompte, que les deux exemplaires de la BnF, 2223 et 2224, font partie du fonds de Saulcy (S) ; dans ses notes, le généreux donateur (plus de 8 000 monnaies) parle souvent de « [son] exemplaire » (Barry) dont le dessin de 1863 correspond parfaitement à l'exemplaire BN 2223 ; l'indication de la provenance de BN 2224, figurant dans le catalogue de la BnF : « Trouvé à Barry, près Bollène [Vaucluse] », correspond assurément à la deuxième monnaie qu'il signale en 1869 et impose d'ajouter un septième exemplaire pour cette localité, après celui de V. Luneau (note 1, 1899). En fin d'article, L. Chabot précise qu'un autre exemplaire de cette monnaie, sans provenance, a été trouvé dans le médaillier du Cabinet des Médailles de Marseille, sous le n° 152. Enfin, en ce qui concerne les planches de son article, il convient de préciser que la monnaie pl. 1, n° 3 « La Tour » est celle de F. de Saulcy (1863) (voir *supra*) qui figure en pl. 2, n° « 4 » faussement attribuée à La Saussaye.

En 1983, par « un heureux hasard » (issu de circonstances moins heureuses : pillage du site) (Chabot, 1983, p. 262), le même L. Chabot peut mettre un terme à la longue quête de la bonne lecture de la légende grâce à un nouvel exemplaire acquis par A. Deroc et provenant « d'un site du sud-est de l'étang de Berre ». Photos des deux monnaies de La Cloche et de l'étang de Berre à l'appui, « on doit lire KRIXXOS » (Chabot, 1983, p. 262), transcription de la légende KPIΞOC, toujours attribuée au chef KRINXOS ou plus probablement KRIXSOS.

À l'occasion de la publication des Monnaies étrangères aux émissions massaliotes découvertes sur l'oppidum de La Cloche (Chabot, 1985, p. 60), l'auteur reprend la découverte publiée en 1982 en insistant, cette fois, sur les rapports géo-politico-économiques entre Marseille et les tribus salyennes environnantes. Le nom du chef de tribu, le « *regulus* », devient « Kriksos ou Krinksos ». Il propose un début des frappes de ces monnaies au cours de la première moitié du Ier s. av. n. è, soit à partir « des environs de 80 av. J.-C. », à la faveur de changements politiques proposés par Y. Roman (Roman, 1981, p. 61-62).

Enfin, en 1987, ce même auteur confirme l'attribution à un magistrat et reprend ses données en précisant certains aspects des anthroponymes en KRIKS (Chabot, 1987, p. 197) (voir *infra*).

Dans son Complément à l'Atlas de monnaies gauloises, S. Scheers confirme, en 1992, la légende « 2223 KPIΞOC » qu'elle substitue à la légende dessinée KPIΣΣO (Scheers, 1992, p. 4).

C'est avec C. Larozas que débute la série, peu nombreuse, des légendes fautées. L'auteur signale, en 1992, un petit bronze découvert à Laudun (Gard) dont la légende serait KYIXXOC, à lire KUIXXOC, un upsilon ayant été gravé en lieu et place du rhô habituel (Larozas, 1992). Le contexte stratigraphique de cette deuxième découverte au Camp de César est daté du premier tiers du Ier s. av. n. è. D'après son dessin, le flan présente deux lignes parallèles de découpe ; la tête à droite de l'avvers est entourée d'un grènetis. L'auteur remarque, comme F. de Saulcy en 1869, « Des aspérités derrière la nuque [...] » et tente un rapprochement avec les drachmes de Marseille, rapprochement non sans intérêt, ne serait-ce qu'au niveau chronologique qu'il n'aborde pas. Cette découverte ajoute un exemplaire pour Laudun. À ce stade des études, ce sont 19 petits bronzes qui sont connus ou signalés. Enfin, une carte de répartition confirme la large diffusion de ces monnaies le long et de part et d'autre de la vallée du Rhône.

---

<sup>8</sup> Grâce aux photos produites, on sait que cette monnaie fait partie des deux signalées, pour Lattes, dans le Lattara 19/1 (GAP n° 1188) (voir *infra*).

En 1996, le même auteur revient sur le sujet et propose deux très bonnes photos de deux nouveaux exemplaires (Larozas, 1996). Les flans des deux monnaies sont quadrangulaires ; les types de la première sont entourés d'un grènetis, ceux de la deuxième sont sans contours. L'intérêt de la monnaie n° 1 est sans conteste la présence d'un exergue à deux lettres lues AΔ mais qui sont apparemment deux Λ selon la photo (ΛΛ). L'auteur rappelle la présence, possible mais assez confuse, d'une ligne d'exergue (ou « de terre ») sur le dessin de F. de Saulcy (1863) mais n'évoque pas la remarque de H. Rolland afférente à l'existence probable d'une lettre à l'exergue de chacune des deux monnaies des Baux (voir *supra*). La monnaie n° 2, assez fruste, porte la légende KP, déjà connue, et offre incontestablement un portrait viril pouvant correspondre à « un caractère celte »<sup>9</sup>.

Tant attendu, le Recueil des inscriptions gauloises paraît en 1998. Ce corpus établit une bibliographie commentée et raisonnée du sujet, et retient la forme gallo-grecque de la légende : KPIΞEOC (Colbert de Beaulieu, Fischer, 1998, p. 219-220, 515, 523, 551).

En 2002, le paragraphe consacré au petit bronze péri-marseillais « KRISOS »<sup>10</sup> dans Le numéraire celtique, I : la Gaule du Sud-Est (Depeyrot, 2002, p. 36-37, pl. 2, n° 49 : photo de BN 2223) comporte diverses informations inexactes. La bibliographie comprend un article de 1966<sup>11</sup>, peu utile, qui ne signale ni les dates, ni les sites, ni les contextes des découvertes, qui n'évoque absolument pas le petit bronze KPIΞEOC, et dans lequel ne figurent pas même les découvertes faites à Bollène, prenant en outre, pour cette localité, la monnaie BN 2224 pour une drachme cavare à légende KASIOS, erreur que l'on retrouve pour la localité de Pont-Saint-Esprit (Gard) avec la même référence fautive (la référence exacte de la drachme cavare est BN 2524 et s.), la description et la nature du métal (de l'argent) ne permettant aucune confusion possible si un doute surgissait quant à la lecture de la légende signalée... Rien n'ayant été manifestement vérifié, cette erreur de provenance est reprise dans un inventaire incompréhensible. Quant à la circulation des monnaies, les découvertes relativement éloignées de Marseille, notamment à l'ouest (Murviel, 240 km) et dans la vallée du Rhône (Bollène, 140 km), ne sont pas le reflet d'une « diffusion locale ».

Plus sérieusement, J.-A. Chevillon présente, en 2003, une nouvelle variété du petit bronze avec la légende (Z?)V(ou Y)IΞEOC. Cette monnaie, trouvée à Laudun (Gard), possède des types d'avvers et de revers entourés d'un grènetis ainsi que deux lignes parallèles de découpe. L'auteur décrypte la légende bien visible sur la photo produite et met l'accent sur l'organisation des ateliers monétaires plus ou moins indépendants et les « approximations et les éventuelles incompétences linguistiques du graveur celto-ligure » (Chevillon, 2003, p. 19-21). Il précise que les séries à légende imitant les petits bronzes marseillais reflètent un besoin d'indépendance des roitelets locaux. L'inventaire donné fait état de 18 exemplaires (note 1) au lieu des 21 décomptés auxquels s'ajoute ce troisième spécimen trouvé au Camp de César à Laudun (Gard).

Le Lattara 19, tome 1, paru en 2006 (Py, 2006), fait état de trois petits bronzes à légende KPIΞEO (type PBI-49-1), sans sigma lunaire, avec un exergue où les lettres AΔ ont été lues : un, inédit, découvert à L'Estagnol (Hérault) (Vial, 2003)<sup>12</sup>, et deux figurant dans les collections du Groupe Archéologique Painlevé (fouille GAP, n° 1188 - déjà signalé paragraphe « 1982 » avec sigma lunaire lu - et 1189), qui « se trouvent à Lattes [(Hérault)] ». Un deuxième type (PBI-49-2) est sans exergue. L'inventaire donné pour les monnaies de ce type mérite quelques précisions : le n° 1, de Bollène (Vaucluse), n'est pas de A. Blanchet (même s'il le mentionne) mais de F. de Saulcy (1863) ; le n° 2, de Bollène, n'est pas de A. Carpentin (idem) mais de F. de Saulcy également (1869) ; le n° 4, de Laudun (Gard), serait un inédit (Anthoëne, 1998)<sup>13</sup> ; le n° 6, des Baux (Bouches-du-Rhône), n'est pas de L. Chabot (idem) mais de H. Rolland qui en cite deux (1955) ; le n° 7, de Murviel (Hérault), n'est pas de É. Bonnet (idem) mais de F. de Saulcy qui en cite deux (1863) ; le n° 8, de Pomérols (Hérault), semble nouveau (Lugand, Bermond, 2001)<sup>14</sup> ; le n° 9, de Pont-Saint-Esprit, n'existe pas

9 Il n'est pas retenu les autres aspects de l'étude concernant notamment les liaisons de coins (qualité très médiocre d'un nombre peu élevé de monnaies, indices caractérisques difficiles à appréhender, nombreuses incertitudes prises en compte, CDI plutôt dans un grènetis), ni du rapprochement épigraphique plus qu'hasardeux.

10 Les deux xi transcrits comme le sigma lunaire... et des sigma...

11 Vian P.-C., 1966, Trouvailles de monnaies antiques dans la région du Vaucluse, Cahiers Numismatiques, SÉNA, 9, p. 260-263.

12 La monnaie, qui serait un « inédit », n'est pas illustrée ; elle ne figure pas non plus dans l'ouvrage donné en référence (Vial J., 2003, CAG 34/3) où le site de L'Estagnol, commune de Fabrègues, porte le n° 095 (1\*) ; sans doute a-t-elle été repérée après la sortie du volume.

13 Monnaie non illustrée.

14 Cette monnaie provient du lieu-dit Brougidoux ; elle fait partie d'un ramassage comprenant 120 monnaies ; son flan est quadrangulaire et les contours sont constitués d'un grènetis à l'avvers et au revers (Lugand, Bermond, 2001, CAG 34/2, p. 338-339, fig. 485, n° 70).

(voir *supra* : 2002) ; le n° 13, région Bouches-du-Rhône, est celui de « l'étang de Berre » ; le n° 18, de Nages (Gard), est donné comme inédit (n° 112/NM 142)<sup>15</sup>. Au total, depuis 1863, 27 petits bronzes, toutes légendes confondues, ont été signalés.

Le Dicomon, Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (Feugère, Py, 2011) reprend, du moins en ce qui concerne le petit bronze étudié, la plus grande partie des éléments figurant dans le Lattara 19. Quelques données nouvelles apparaissent mais méritent quelques précisions. Le type PBI-49-1, à l'exergue « ΑΔ, ou plus probablement ΛΛ » (voir *supra* : 1996), porterait la légende fautive ΚΠΙΞΕΟC mentionnée deux fois ; au regard des éléments du Lattara 19, il s'agit très vraisemblablement d'une coquille typographique (un pi ayant remplacé le rhô bien visible sur la photo de la page 187 du Dicomon), la légende est bien ΚΠΙΞΕΟC ; les provenances sont les mêmes que dans le Lattara 19. Le type PBI-49-2 n'apporte rien de nouveau par rapport à la précédente publication. Le type PBI-49-3 présente la légende déjà connue ΚΥΙΞΕΟC ou ΚΥΙΞΕΟC (voir *supra* : 1992, 2003) et annonce une nouvelle provenance : Orthoux, dans le Gard ; les deux illustrations montrent des monnaies avec deux lignes parallèles de découpe ainsi que des grénétis. En ce qui concerne les illustrations, la photo de PBI-49-1 pourrait être celle de la monnaie de L'Estagnol, car les deux exemplaires de Lattes mentionnés dans les « Attestations régionales » sont représentés dans le Lattara 19 et distincts ; l'illustration du type PBI-49-2 est celle de la monnaie de F. de Sauley, BN 2223 ; pour le PBI-49-3, page 188, la photo du haut n'est pas celle de la monnaie « BnF 2223 », et une des deux photos pourrait illustrer la monnaie d'Orthoux<sup>16</sup>. La fourchette chronologique proposée n'excède pas le demi-siècle, entre -100 et -50.

Enfin, en 2013, un siècle et demi après la première mention de cette monnaie, était découvert et étudié le petit bronze de Nice (Alpes-Maritimes), à légende ΚΠΙΞΕΟC (Salicis, 2013), publié en première partie du présent article.

## AUTRES MONNAIES CONNUES EN 2016

En guise de complètement de l'inventaire, et à partir de sites Internet, il convient de signaler quatre autres monnaies.

En premier lieu, la monnaie de la CGB à Paris : le petit bronze bga\_324564 (fig. 2), de facture assez fruste, porte la légende KP(ou Y)ΞΞ et présente un avers composé de « caractères celtes » (lèvres charnues, nez proéminent, cheveux enroulés sur la nuque, bandeau (?)) ; au revers, le dessin du taureau est maladroit (tête démesurée, pattes confuses dont une représentée avec un sabot bifide) ; son flan, quadrangulaire, ne montre pas ou très peu les contours des types. Métrologie : 1,76 g - 15 mm - 8 h. Sa provenance n'est pas connue<sup>17</sup>.



fig. 2 : La monnaie bga\_324564 (CGB Paris) (Échelle : 2 : 1)

Deux autres sites, impossibles à contacter sans un arsenal de réseaux sociaux, présentent des monnaies « à légende ΚΠΙΞΕΟC ». Le premier site est WikiMoneda : monnaie WM n° 1588, bien lisible, avec exergue .Λ (1,86 g - 15 mm) ; monnaie WM n° 8245, très incertaine (1,23 g - 10 mm). Le second site est CollecOnline qui donne une monnaie également incertaine (1,22 g). Les incertitudes dans les lectures

<sup>15</sup> Monnaie non illustrée.

<sup>16</sup> Une seule découverte d'après l'index des découvertes, p. 596. Cela dit, trop de monnaies, parmi celles signalées, n'ont pas été illustrées (celle de Nages, par exemple).

<sup>17</sup> Je remercie bien sincèrement Samuel Gouet pour les informations communiquées et, avec lui, la CGB pour l'autorisation de reproduction de cette monnaie.



peuvent provenir de la qualité médiocre des photos mises en ligne.

## CONCLUSION

L'exercice précédent démontre, s'il en était besoin, toute la complexité des études numismatiques, notamment celles concernant les monnaies périmassaliètes, peu nombreuses et de factures très diverses, mauvaises le plus souvent, domaine où l'approximation et la précipitation n'ont pas leur place.

Les données essentielles recueillies sont résumées sous forme de tableaux ou commentées selon le cas.

### Provenances - Inventaire

Au final, ce sont 33 petits bronzes, au mieux compte tenu des incertitudes concernant les n° 14, 32 et 33, qui ont été signalés mais, visiblement, tous n'ont pas été recherchés, retrouvés et étudiés.

Dans le tableau qui suit, les monnaies sont données dans l'ordre chronologique de leur publication ou signalement.

N°	Localités	Départements	Sources	Dépôts, références
1	Bollène (« Barry »)	Vaucluse	F. de Saulcy, 1863	BnF, BN 2223
2	Murviel	Hérault	F. De Saulcy, 1863 É. Bonnet, 1896	Médailier Montpellier, n° 165 (ou la suivante) ; collection Ricard
3	Murviel	Hérault	F. de Saulcy, 1863	Collection Ricard
4	Marseille	Bouches-du-Rhône	A. Carpentin, 1866	Cabinet des Médailles, n° 1
5	Bollène	Vaucluse	F. de Saulcy, 1869	BnF, BN 2224 (voir § « 1982 »)
6	Laudun	Gard	V. Luneau, 1899	Collection Luneau (p. 7)
7	Bollène (« Barri »)	Vaucluse	V. Luneau, 1899, note 1	Collection Luneau (p. 7)
8	Cavaillon	Vaucluse	Brun, Dumoulin, 1937	Collections particulières
9	Les Baux	Bouches-du-Rhône	H. Rolland, 1955	Collection P. Colomb
10	Les Baux	Bouches-du-Rhône	H. Rolland, 1955	Collection P. Colomb
11	Bollène	Vaucluse	G. Gentric, 1981	Commune, n° 336
12	Bollène	Vaucluse	G. Gentric, 1981	Commune, n° 337
13	Bollène	Vaucluse	G. Gentric, 1981	Commune, n° 338
14	Bollène	Vaucluse	G. Gentric, 1981	Commune, n° 339, probable
15	Les Pennes-Mirabeau	Bouches-du-Rhône	L. Chabot, 1982	Fouille oppidum de La Cloche, 1981
16	Lattes (J.-C. Richard)	Hérault	L. Chabot, 1982	Lattes (Fouilles du GAP, n° 1188)
17	- (achat 1887)	-	L. Chabot, 1982	Cabinet des Médailles, n° 152
18	S.-E. étang de Berre	Bouches-du-Rhône	L. Chabot, 1983	Collection A. Deroc
19	Laudun	Gard	C. Larozas, 1992	Fouille de 1990
20	-	-	C. Larozas, 1996	Collection Larozas
21	-	-	C. Larozas, 1996	Collection Larozas
22	Laudun	Gard	J.-A. Chevillon, 2003	Collection Chevillon
23	L'Estagnol	Hérault	M. Py, 2006	J. Vial, 2003, n° A57/1
24	Lattes	Hérault	M. Py, 2006	Fouilles du GAP, n° 1189
25	Laudun	Gard	M. Py, 2006	A. Anthoëne, 1998
26	Pomérols	Hérault	M. Py, 2006	M. Lugang, I. Bermond, 2001
27	Nages/Les Castels	Gard	M. Py, 2006	n° 112/NM 142
28	Orthoux	Gard	Dicomon, 2011	-
29	Nice (colline du Château)	Alpes-Maritimes	C. Salicis, 2013, 2016	Service de l'Archéologie NCA
30	-	-	@ CGB, Paris	bga_324564
31	-	-	@ WikiMoneda	WM n° 1588, exergue à deux lettres
32	-	-	@ WikiMoneda	WM n° 8245, incertaine
33	-	-	@ CollecOnline	Probable

## Légendes

Le tableau proposé permet de suivre, selon la bibliographie, l'évolution des lectures ainsi que les découvertes des légendes fautées.

Années des publications	Légendes ou parties de légendes, exergues
1863	ΚΡΙΣΣ
1866	ΚΡΙΖΖ
1869	ΚΡΙΣΣΟ, le double ΞΞ est lu
1873	ΚΡΙΣΣΟ, rappel du double ΞΞ
1875, 1887	ΚΡΙΖΖ
1889	ΚΡΙΣΣΟ, ΚΡ
1892, 1896, 1899	ΚΡΙΣΣΟ
1905	ΚΡΙΣΣΟ, ΚΡΙΣΣΟ, rejet de ΚΡΙΞΞΟ
1912	ΚΡΙΣΣΟ
1937	ΚΡΙΣΣΟ (coquille : ΚΡΙΣΣΣΟ)
1955	ΚΡΙΖΖ, ΚΡΙΣΣΟ, ΚΡΡΙΞΞ, ΚΡΛ, ΚΡΙΣΣ, ΚΡΙΞΞ, exergue : une lettre non lue
1981	ΚΡΙΣΣΟ [ΚΡΙΣΣΟ], ΚΡ [ΚΡ], Ρ [Ρ]
1982	ΚΡΙΞΞΟ
1983, 1985, 1987, 1992	ΚΡΙΞΞΟ
1992	ΚΥΙΧΧΟ [ΚΥΙΞΞΟ]
1996	exergue : ΑΔ [ΛΛ], ΚΡ
1998, 2002	ΚΡΙΞΞΟ, ΚΡΙΞΞΟ transcrit ΚΡΙΣΣΟ
2003	Ζ(?)Υ(ou Υ)ΙΞΞΟ
2006	ΚΡΙΞΞΟ, exergue : ΑΔ
2011	ΚΡΙΞΞΟ (coquille : ΚΠΙΞΞΟ), exergue : ΛΛ, ΚΥΙΞΞΟ, ΚΥΙΞΞΟ
2013	ΚΡΙΞΞΟ
2016	ΚΡ(ou Υ)ΞΞ, ΚΡΙΞΞΟ avec exergue : (1re lettre ?)Λ

## Métrologie - Fabrication

Le tableau suivant regroupe les données disponibles, et certaines quant à l'illustration de la monnaie, sur la métrologie (entre parenthèses = données mesurées d'après dessins, direction 9 h/3 h, l'avvers à 12 h ; dimensions arrondies au dixième de mm), la forme des flans (quadrangulaire = avec deux lignes parallèles de découpe ; circulaire = sans lignes parallèles de découpe ; circulaire ? = avec une ligne de découpe), la présence ou pas d'un grènetis ou d'un listel.

N°	Poids (g)	Diamètres (mm)	Épaisseurs (mm)	Coins (h)	Flans	Avers		Revers	
						Grènetis	Listel	Grènetis	Listel
1	1,85	13,0/14,5		2	Quadrangulaire	x		x	
2									
3									
4	1,68	12,0/14,0			Circulaire ?				x
5	2,60	15,3/16,3		12	Quadrangulaire	x ?		x	
6		(15)			Quadrangulaire			x	
7									
8		(16)			Circulaire		x ?		x ?
9									
10									
11	1,35	10,8/13,9	2	1	Quadrangulaire	x		x	
12	1,46	11,4/13,0	2	2	Quadrangulaire	x			
13	1,97	12,2/15,8	2,6	11	Quadrangulaire				
14	1,80	11,4/12,4	2	5	Quadrangulaire				
15	1,89	12,8/14,6	1,7/2,2	11	Circulaire ?	x		x	
16	1,49	12,0/13,0	2	9	Quadrangulaire	x			
17	1,95	13,0/17,0							
18	1,70	19,5/19,6	1,2/1,6	8	Quadrangulaire			x	
19	1,85	13,7/15,4	2,2	11	Quadrangulaire	x			
20	1,86	12,9/16,2	3,5	7	Quadrangulaire	x		x	
21	2,37	14,2/17,0	2,8	5	Quadrangulaire				
22	1,53	10,8/13,5		1	Quadrangulaire	x		x	
23	2,28								
24	1,72	14	2,5	11	Quadrangulaire	x		x	
25									
26					Quadrangulaire	x		x	
27	1,99								
28	1,84				Quadrangulaire				
29	1,60	14	2,5	6	Quadrangulaire	x ?			x
30	1,76	15		8	Quadrangulaire				x ?
31	1,86	15		6	Quadrangulaire	x			
32	1,23	10		6	Quadrangulaire				
33	1,22			7	Quadrangulaire	x			

En ce qui concerne l'obtention des flans, 21 d'entre eux, au moins (voir *infra*), sur les 24 déterminés, soit près de 88 %, ont une forme quadrangulaire, ce qui contredit l'affirmation de L. Chabot selon laquelle « le flan est indifféremment carré ou circulaire » (Chabot, 1982, p. 119). Ce pourcentage passerait à près de 96 % (23/24) si les flans à une seule ligne de découpe n'étaient pas des flans circulaires abîmés mais bien les flans disposés aux extrémités de la barre de coulée (Larozas, 1996, p. 21). De la même façon, même s'il est parfois difficile de trancher entre l'un et l'autre (gravures maladroitement, usure des empreintes, corrosion), le grènetis, à l'avvers ou au revers, domine et l'emporte largement sur le listel. Le poids moyen des 24 monnaies pesées se situe à 1,79 g. Les poids varient de 1,22 à 2,60 g, le plus lourd étant le deuxième exemplaire de F. de Saulcy dont il a été vu (voir *supra* : 1869, rapprochement typologique) qu'il pourrait appartenir aux premières émissions (dès -90). Dans la même logique, les plus légers (n° 32 et 33) font partie des exemplaires frustes qui témoignent sans doute de frappes exécutées dans la hâte face aux besoins économiques pressants accompagnés invariablement d'une inflation galopante et d'une dévaluation des monnaies, situation entamée après la Conquête et se poursuivant après le changement d'ère.

## Attribution

Initialement attribué à une localité par F. de Saulcy (1863), puis à un magistrat par A. Blanchet (1905), puis à nouveau à un lieu par H. Rolland (1955) et G. Gentric (1981), c'est finalement grâce à L. Chabot (1982), emboîtant le pas de son illustre prédécesseur, presque visionnaire, que ce petit bronze peut, actuellement, être valablement revendiqué par un chef celto-ligure de tribu locale.

L. Chabot (1982, 1985, 1987) trouve de nombreuses correspondances entre la légende nouvellement lue et les travaux de A. Holder qui cite déjà un Krisso(s) (Holder, 1896) en « présentant un sigma lunaire » (Chabot, 1982, p. 118). Plusieurs anthroponymes sont ainsi proposés comme Crixsus, Crixsos, Crixus, Crixsius ou encore Kriksos et Krinksos, la plupart d'origine du Nord de la France, pour conclure : « [...], Kriksos serait-il un Celte venu du Nord depuis peu dans le monde celto-ligure ? » (Chabot, 1987, p. 197).

Plus récemment, dans son Dictionnaire de la langue gauloise, X. Delamarre cite le mot « crixsos » qui signifierait frisé, crépu, et dont le mot le plus proche, « crispus », est latin et signifie frisé, ondulé, crépu. Il ajoute que les noms de personnes « NP gaulois *Crixus*, *Crixsius* [...] correspondent exactement à un mot du celtique insulaire [...]. Forme ancienne *crixsos* d'un plus ancien *cripsos* [...] » (Delamarre, 2001, p. 108).

Mis à part les adjectifs désignant des chevelures convenant mieux à des Gaulois du Sud, le nom du roitelet salyen, ou *regulus*, commanditaire des frappes étudiées, pourrait donc bien être Crixsos ou Kriksos.

Ne pouvant briguer une partie d'un territoire tout entier propriété de Marseille, ce chef de tribu, à la tête d'un atelier caractérisé notamment par les technologies mises en œuvre pour l'obtention des flans, ne pouvait, sans doute, que faire figurer son nom sur des monnaies « admises », indispensables à l'économie, et lui procurant probablement un revenu relativement confortable.

## Datations

Des questionnements chronologiques tardifs et des contextes de fouilles non exploitables ne permettent pas de disposer, à ce jour, de datations stratigraphiques absolues suffisantes.

Hormis les deux observations typologiques faites dans les paragraphes « 1866 » et « 1869 », proposant respectivement les fourchettes -150/-100 (Dicomon, 2011, p. 130, PBM-47-29) pour la première, et après -82 (Gentric, 1981, p. 18) et -90/-50 (Dicomon, 2011, p. 81-93) pour la seconde, la première indication chronologique concernant ce petit bronze est donnée pour l'exemplaire n° 15 de La Cloche, avec un début des émissions proposé à partir de -80 (Chabot, 1985, p. 60) ; cette date est une date historique mais pas archéologique. L'exemplaire n° 19 serait issu d'un contexte archéologique du premier tiers du Ier s. av. n. è. (Larozas, 1992, p. 7), précisé en 1996 : -80/-70 (Larozas, 1996, p. 24). La fourchette -82/-49, proposée en 2002, reprend les travaux précédents de G. Gentric (1981) et de L. Chabot (1985), et les conséquences monétaires bien connues de la défaite marseillaise (Depeyrot, 2002, p. 37) ; elle n'est pas non plus archéologique. M. Py ajoute quelques datations archéologiques en 2006 : avant -49 à La Cloche, dernier quart du -IIe s. à Nages (-125/-100) (Py, 2006, p. 385). Enfin, la période -100/-50, qui ne se heurte, à ce jour, à aucune contradiction majeure, est proposée par le Dicomon pour toutes les émissions (Dicomon, 2011, p. 187-188).

Au final, tant bien que mal, la fourchette -125/-49 semble ressortir des quelques données disponibles, mais deux questions cruciales s'imposent : cette fourchette concerne-t-elle les émissions ou la circulation de ces monnaies ? Et que se passe-t-il après -49 ? Si une date comprise entre -125 et -100 peut être admise en tant que TPQ pour les frappes, celle de -49 (défaite de Marseille) ne saurait en être le TAQ, ni pour les frappes, ni pour leur circulation (liée à leur utilisation) : la défaite n'a eu certainement que peu d'impacts sur ces ateliers semi-clandestins frappant de très petites valeurs monétaires ; ces petits bronzes, inévitablement assimilés par les populations aux petits bronzes massaliotes indispensables à l'économie courante et quotidienne, étaient sans doute encore frappés et certainement utilisés bien après la date historique. Pour exemple, les fouilles du village de la Bergerie du Montet, à Gourdon (Alpes-Maritimes), ont mis en évidence plusieurs couches en place dans lesquelles les monnaies de Marseille du Ier s. av. n. è. et les monnaies impériales des Ier et IIe s. de n. è. coexistaient (Salicis, 1998, p. 27).

## Aire de diffusion

Au terme de cette étude, il est à regretter le nombre non négligeable de monnaies signalées sans provenances connues ou révélées (7 sur 33 soit plus de 21 %).

Cela dit, la carte de répartition établie (fig. 3) montre une diffusion régionale, voire suprarégionale,

des monnaies qui restent néanmoins, à ce jour, cantonnées dans le sud de la Gaule orientale. Seul, parmi les départements côtiers, le département du Var (83) est orphelin de ce type, mais nul doute qu'il y a circulé.

Située à l'extrême sud-est de la Gaule méridionale, Nice (06 Alpes-Maritimes) fait désormais partie d'une aire de répartition étendue de ces petits bronzes très particuliers, débordant du secteur géographique de la Narbonnaise.

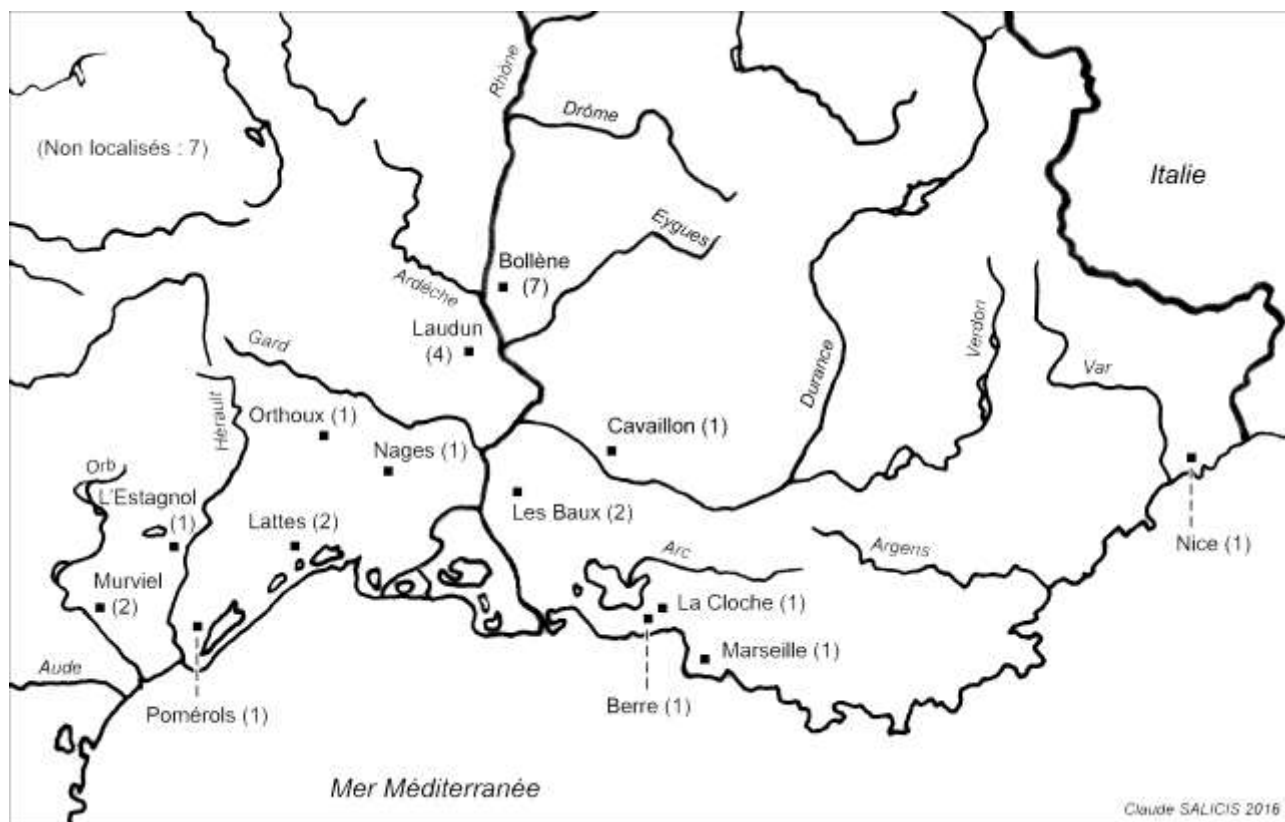


fig. 3 : Carte de répartition des petits bronzes « KRIXXOS »

## BIBLIOGRAPHIE

- Anthoëne A., 1998**, Les monnaies gauloises en Languedoc oriental entre Lez et Rhône - État de la question, Mémoire de DEA, Université de Montpellier III, Montpellier, p. 59.
- Blanchet A., 1905**, Traité des monnaies gauloises, Paris, 650 p., 3 pl. (rééd. 1983, Bologne).
- Blanchet A., Dieudonné A., 1912**, Manuel de numismatique française, I : Monnaies frappées en Gaule depuis les origines jusqu'à Hugues Capet, Paris.
- Bonnet É., 1896**, Médaillier de la Société Archéologique de Montpellier - Description des monnaies, médailles et jetons qui composent ce médaillier, Montpellier.
- Bouiron M. et alii, 2007**, Projet Collectif de Recherche - La colline du Château à Nice, Rapport 2007, 2 vol.
- Brun P. de, Dumoulin A., 1937**, La colline Saint-Jacques de Cavaillon (Vaucluse) avant l'occupation romaine, Cahiers d'Histoire et d'Archéologie, 45, p. 449-487.
- Carpentin A., 1866**, Quelques monnaies nouvellement entrées dans le médaillier de la bibliothèque de Marseille, Mémoires et dissertations, RN, n. s., 11, p. 334-339, pl. XIII, n° 1.
- Chabot L., 1982**, Un élément du monnayage périlmassaliète : les monnaies BN 2223-2224 à légende KRISSE, à la lumière d'une découverte sur l'oppidum de la Cloche (Bouches-du-Rhône), Cahiers Numismatiques, SENA, 71, p. 116-122.
- Chabot L., 1983**, Suite et fin du problème des monnaies à légende KRISSE : on doit lire KRIXXOS, Cahiers Numismatiques, SENA, 76, p. 262-263.
- Chabot L., 1985**, Monnaies étrangères aux émissions massaliètes découvertes sur l'oppidum de la Cloche aux Penne-Mirabeau (Bouches-du-Rhône), DAM, 8, p. 49-65.

- Chabot L., 1987**, Le monnayage péri-massaliète et la pseudo-chôra, dans *Mélanges offerts au Dr J.-B. Colbert de Beaulieu, Le Léopard d'Or*, Paris, p. 195-209.
- Chevillon J.-A., 2003**, Une nouvelle variété du petit bronze à légende KPIΞΞOC, *Annales du Groupe Numismatique de Provence*, t. XVI (2001), Aix-en-Provence, p. 19-21.
- Colbert de Beaulieu J.-B. (†), Fischer B., 1998**, Les légendes monétaires, *Recueil des Inscriptions Gauloises*, vol. IV, XLVe sup. à Gallia, Éd. CNRS, 564 p.
- DAG, 1975**, Dictionnaire archéologique de la Gaule - Époque celtique, t. 1, Paris.
- Delamarre X., 2001**, Dictionnaire de la langue gauloise, Errance, Paris, 352 p.
- Depeyrot G., 2002**, Le numéraire celtique, I : la Gaule du Sud-Est, *Moneta*, 27, Wetteren, 208 p., 7 pl.
- Dicomon, 2011**, voir Feugère M., Py M., 2011.
- Feugère M., Py M., 2011**, Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530-27 avant notre ère), Éd. EMM-BNF, Montagnac - Paris, 720 p.
- Gentric G., 1981**, La circulation monétaire dans la basse vallée du Rhône (Ile-Ier s. av. J.-C.), *ARALO*, 9, Caveirac, 107 p.
- Gény P., 1875**, Recherches archéologiques sur le château de Nice, *Annales de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes*, t. III, p. 222-241.
- Guilloteau É., Mercurin R., 2015**, Le site du château comtal de Provence à Nice, dans *Projet Collectif de Recherche « La colline du Château à Nice »*, BSR PACA 2014, Aix-en-Provence, p. 63-66.
- Holder A., 1896**, *Alt-celtischer sprachschatz*, 3 vol., Leipzig, p. 1170-1172.
- Hucher E., 1873**, Les monnaies gauloises ou les Gaulois d'après leurs médailles, t. 2, Paris - Le Mans, 160 p.
- Larozas C., 1992**, Un petit bronze à légende KYIXXOC découvert sur l'oppidum du Camp de César à Laudun (Gard), *Cahiers Numismatiques*, SENA, 114, p. 7-10.
- Larozas C., 1996**, Les petits bronzes à légendes KYIΞΞOC ou KPIΞΞOC : notes complémentaires, *Cahiers Numismatiques*, SENA, 127, p. 19-24.
- La Tour H. de, 1892**, *Atlas de monnaies gauloises*, Paris, 19 p., 55 pl.
- Laugier J., 1887**, Les monnaies massaliotes du Cabinet des Médailles de Marseille, Marseille, p. 51-52, pl. XVI, n° 19.
- Lugand M., Bermond I., 2001**, Carte archéologique de Gaule, 34/2, Agde et le bassin de Thau, Paris, p. 338, n° 70.
- Luneau V., 1899**, La numismatique au camp de César de Laudun, Extrait du compte-rendu du LXIVe Congrès archéologique de France tenu à Nîmes en 1897, Caen, p. 9, pl. unique, n° 5.
- Muret E., Chabouillet M. A., 1889**, *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale*, Plon-Nourrit, Paris, 327 p.
- Py M., 2006**, Les monnaies préaugustéennes de Lattes et la circulation monétaire protohistorique en Gaule méridionale, *Lattara* 19, t. 1, p. 384-386.
- Richard J.-C., 1978**, Les monnaies du site antique de Lattes (Hérault) (1964-1975), *Acta Numismatica*, t. VIII, p. 57, fig. 2, n° 26.
- Rolland H., 1955**, Attributions fantaisistes de quelques monnaies de la Gaule méridionale, *Ogam*, t. VII, fasc. 6, p. 403-410.
- Roman Y., 1981**, Marseille, Rome et les Celtes : remarques sur le monnayage de la vallée du Rhône au début du premier siècle avant J.-C., *BSFN*, Juin.
- Salicis C., 1998**, Les fouilles du village du Montet - Commune de Gourdon (06) - Étude numismatique, *Mémoires de l'IPAAM*, t. 40, p. 7-51.
- Salicis C., 2012**, Étude de deux lots de monnaies issues de fouilles anciennes effectuées sur la colline du Château à Nice (06), *Mémoires de l'IPAAM*, t. 54, p. 379-392.
- Salicis C., 2013**, Identification des monnaies mises au jour en 2013 sur le chantier de fouilles de la colline du Château à Nice (06), *Rapport SAVN*, 2 p.
- Saulcy F. de, 1863**, Lettres à M. A. de Longpérier sur la numismatique gauloise, *Mémoires et dissertations*, RN, n. s., 8, p. 158-159, pl. VI, n° 4.
- Saulcy F. de, 1869**, Lettres à M. A. de Longpérier sur la numismatique gauloise, *Mémoires et dissertations*, RN, n. s., 14 (1869-1870), p. 9-10.
- Scheers S., 1992**, Un complément à l'Atlas de monnaies gauloises de Henri de La Tour, Paris-Maastricht, 41 p.
- Vial J., 2003**, Carte archéologique de la Gaule, 34/3, Le Montpelliérais, Paris, n° A57/1.